

Commission d'étude du préavis municipal no 5/2013 concernant l'adhésion à l'ARASPE, ORPC Gros-de-Vaud et SDIS Moudon Haute-Broye

La commission, composée de Madame Karine Rausis et Messieurs Louis Jaton, Olivier Freymond, Dick-André Freymond et Marc-Antoine Vulliens, s'est rencontrée le mercredi 6 mars en compagnie de Madame la syndique, Véronique Gilliard afin d'étudier ce préavis.

Comme indiqué dans le préavis de Madame la Syndique, les adhésions à ces trois organismes ont déjà été acceptées par les différentes communes avant l'entrée en vigueur de la nouvelle commune.

Toutefois, pour des questions formelles, la Commune de Montanaire a également besoin de donner son accord à l'adhésion à ses différents organismes.

Dès lors, au vue du préavis présenté ce jour par Madame la Syndique, de la nécessité de faire partie de ses trois institutions et du fait que nos différents villages avaient déjà accepté les adhésions avant la fusion, nous vous proposons d'accepter le préavis tel que présenté.

Pour la Commission

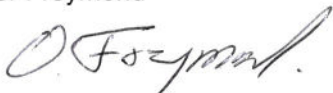
Karine Rausis

K. Rausis

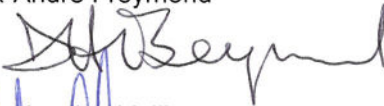
Louis Jaton



Olivier Freymond



Dick-André Freymond



Marc-Antoine Vulliens

